

Communiqué de Presse
Projet MDP de parc éolien signé avec Aérowatt à l'île Maurice
Paris, 07 juillet 2010

Projet MDP de parc éolien signé avec Aérowatt à l'île Maurice

ecosur et Aérowatt ont le plaisir d'annoncer la signature d'un contrat de vente à terme de 210 000 crédits de carbone entre Aérowatt, producteur d'énergie éolienne et solaire coté à la bourse de Paris (Alternext), et le gouvernement suédois représenté par l'Agence Suédoise de l'Energie.

Les réductions d'émissions seront engendrées par l'exploitation d'un parc éolien de 18 MW qui devrait entrer en exploitation en 2012 à Plaines des Roches au Nord Est de l'île Maurice. L'électricité produite sera injectée sur le réseau national, principalement alimenté par des centrales au diesel et au charbon.

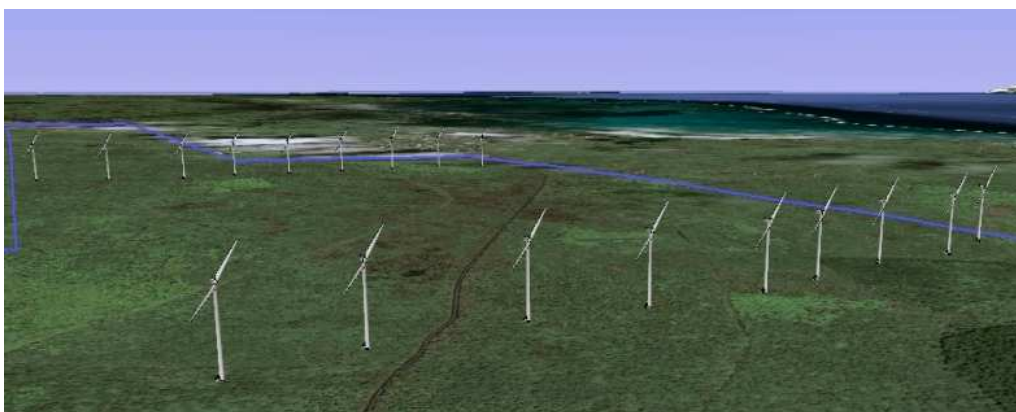
M. Jérôme BILLEREY, Président du Directoire d'Aérowatt, a exprimé sa satisfaction : « S'il aboutit, le projet de Plaine des Roches serait le premier parc éolien de cette envergure implanté sur le territoire mauricien. Outre son caractère pionnier, ce projet illustre parfaitement la stratégie de développement de notre groupe sur les marchés à fort potentiel de croissance. L'île Maurice et le continent africain en général sont au cœur de cette vision. Nous remercions les autorités mauriciennes pour leur confiance et leur soutien. Nous allons travailler conjointement afin de réunir l'ensemble des conditions, notamment en termes de financement et de sécurisation des tarifs de rachat, nécessaires à l'aboutissement de ce projet de parc éolien. Je tiens également à remercier le gouvernement suédois dont le contrat d'achat des crédits de carbone sur sept ans viendra renforcer le montage financier du projet, et ecosur, notre partenaire MDP, pour sa réactivité et son efficacité. »

M. Tomas Kåberger, Directeur de l'Agence Suédoise de l'Energie, s'est réjoui du contrat signé avec Aérowatt : « les énergies renouvelables sont une chance historique pour l'Afrique car elles permettent d'accroître l'indépendance énergétique de chaque pays tout en réduisant l'impact du changement climatique sur des secteurs d'importance tels que l'eau et l'agriculture. Nous sommes heureux que notre implication dans des projets tel que celui de Plaine des Roches contribue au développement durable de l'île Maurice ».

Signature de l'ERPA- Siège d'AEROWATT- Orléans



Anna Åkerlund (Responsable juridique – MDP/MOC – Agence Suédoise de l'Energie), **Kenneth Möllersten** (Transaction Manager – MDP/MOC - Agence Suédoise de l'Energie), **Jérôme Billerey** (Président Directeur Général - Aérowatt), **Olivier Gaering** (Responsable du Développement International- Aérowatt,) **Fabrice Le Saché** (Directeur Associé - ecosur).



Simulation paysagère de la Ferme éolienne de Plaine des Roches – Ile Maurice

- Depuis l'entrée en vigueur du Protocole de Kyoto (16 février 2005), tout projet qui réduit les émissions de gaz à effet de serre, sur le territoire d'un pays en développement, peut bénéficier de crédits de carbone dans le cadre du Mécanisme de Développement Propre (MDP), sous réserve du strict respect de règles de fond et de forme. Ces crédits sont valorisés auprès d'entités soumises à des plafonds d'émissions (Union Européenne, Japon, Canada, Australie,...).
- L'intérêt du MDP est double : (i) diminuer la charge financière induite par l'adaptation des pays industrialisés à la lutte contre le réchauffement planétaire; (ii) promouvoir le transfert de technologies propres dans les pays en développement. A ce jour, 2250 projets ont été enregistrés par le Conseil Exécutif du MDP – principalement en Chine, Inde et Brésil.
- Pour la seule année 2009, les marchés du carbone ont totalisé près de 100 milliards EUR de transactions.

Contacts :

Aérowatt (www.aerowatt.fr)

Olivier Gaering
Responsable du Développement International
o.gaering@aerowatt.fr

ecosur (www.ecosur.fr)

Stéphane Bottero
Chef de Projet
s.bottero@ecosur.fr

Agence de l'Energie Suédoise (www.swedishenergyagency.se)

Kenneth Möllersten
Transaction Manager
kenneth.mollersten@energimyndigheten